

## **Propreté de Paris : majorité et opposition s'accordent sur 45 propositions**

**Pendant près d'un an, les élus parisiens de la majorité et de l'opposition ont travaillé ensemble sur les problématiques de propreté. Cette démarche collective aboutit à 45 propositions qui seront présentées lundi au Conseil de Paris.**

Depuis 2014, Paris a renforcé ses investissements dans le domaine de la propreté. Plus de 250 postes d'éboueurs supplémentaires ont été créés – 585 depuis 2001 – et leurs équipements ont été considérablement modernisés. En 2018, ce sont ainsi 170 nouvelles laveuses et aspiratrices de rues qui seront déployées.

### **Un travail collectif des élus parisiens**

Pour renforcer encore cette dynamique, une mission d'information et d'évaluation sur la politique de propreté a été créée il y a un an, sous l'égide de la Maire de Paris et associant tous les groupes politiques, de la majorité comme de l'opposition. Co-animée par les maires d'arrondissement Florence Berthout (LR) et Eric Lejoindre (PS), cette mission aboutit aujourd'hui à un rapport doté de 45 propositions, adopté à l'unanimité par les membres de la mission. Ce diagnostic partagé sur la politique de propreté sera débattu lundi au Conseil de Paris.

### **Les Parisiens formulent des propositions**

Deux démarches complémentaires seront également présentées : un avis du Conseil Parisien de la Jeunesse et un rapport issus de sept conférences citoyennes. Ces dernières, composées d'un panel de 105 Parisiens représentatifs et formés, ont donné lieu à cinq mois de travail et à plusieurs dizaines d'auditions d'expert. Elles se traduisent par 63 mesures concrètes proposées directement par les habitants.

### **Des mesures bientôt mises en œuvre**

Sur la base de cette large concertation, de nouvelles mesures pour la propreté de Paris vont prochainement entrer en vigueur, notamment :

- La création dans chaque arrondissement de Comités citoyens qui auront un rôle de vigie de la propreté dans les quartiers et de sensibilisation des usagers de l'espace public ;
- Le déploiement de nouvelles poubelles de rue, dotées d'une plus grande capacité et au sac plastique mieux protégé ;
- La création d'équipes mobiles d'intervention rapide dans les arrondissements ;
- L'extension des horaires saisonnier de balayage en soirée (1er juin - 1er octobre) ;
- La mise en œuvre d'un dispositif « Tous mobilisés » pour les quartiers confrontés à d'importantes dérégulations de l'espace public ;
- La signature d'une Charte de la propreté, avec la Syndicat National de l'Alimentation et de la Restauration Rapide (SNARR) ;
- L'accroissement de l'offre de toilettes publiques ;
- La création des équipes transverses pour la propreté (DPE – DEVE – DVD).

[Télécharger le rapport des élus parisiens sur la propreté](#)

**Contact presse** : Chloé Humpich / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.69.23